



Protection civile
Vaudoise

DEMOBILISATION

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a décidé de lever la mise sur pied de la Protection civile vaudoise engagée dans les mesures de lutte contre le COVID-19 le 30 juin 2020 au plus tard.

La démobilisation s'effectuera progressivement et par étapes dès le 31 mai 2020. Les quatre bataillons ad hoc seront dissouts au plus tard le 30 juin 2020 à minuit.

Le Conseil d'Etat souligne que, sans cet engagement, le dispositif vaudois n'aurait pas été en mesure de faire face à tous les défis posés par cette crise. Le Conseil d'Etat tient à remercier toutes les femmes et les hommes impliqués ainsi que leurs employeurs pour cette mission qualifiée de hors norme.



Gollion, le 25 mai 2020

Commandement de la Protection civile vaudoise